

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

CELLULE DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES
BUDGETAIRES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGET REFORMS

UNIT IN CHARGE OF THE CONSOLIDATION OF
BUDGETARY ACCOUNTS

RAPPORT

DE SUIVI DU CALENDRIER DE PUBLICATION DES
STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES AU
PREMIER TRIMESTRE 2024

Avril 2024

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. COUVERTURE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	4
I.1 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU CALENDRIER DE PUBLICATION DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 2024	4
I.2 PUBLICATION DES INFORMATIONS	4
II. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES	6
II.1 DIFFICULTES	6
II.2 PERSPECTIVES	6
CONCLUSION	7

INTRODUCTION

La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun prescrit un large accès du public aux informations budgétaires, comptables et financières de l'Etat. Elle dispose dans son article 47 que «*L'administration prend toutes les dispositions nécessaires à la publication des informations qui couvrent l'ensemble des activités budgétaires et extrabudgétaires, dans les délais fixés par voie réglementaire.*». Par conséquent, un texte particulier doit être pris avant le début de l'exercice budgétaire, qui publie le calendrier de diffusion des informations sur les finances publiques. La publication d'informations exhaustives sur les finances publiques est donc une obligation légale qui constitue également une action pédagogique de l'Etat vis-à-vis des citoyens. Le Code pose donc les jalons en vue de répondre aux défis de la transparence et de la gouvernance financière.

En réponse à ces exigences légales ci-dessus évoquées, le Ministère des Finances a entrepris d'élaborer, chaque année un calendrier de publication des statistiques des finances publiques. Le calendrier indique la périodicité à laquelle doivent être publiées les informations liées aux finances publiques. Il rappelle en outre aux administrations pourvoyeuses desdites informations leurs responsabilités dans la mise à disposition des éléments qui y sont inscrits. Le calendrier participe ainsi à la production, à la diffusion au grand public aux informations et aux statistiques des finances publiques pour une amélioration du système de gestion des finances publiques. Au titre de l'année 2024, le calendrier de publication des statistiques des finances publiques a été signé le 28 décembre 2023 par le Ministre des Finances et publié dans le site de la DGB (www.dgb.cm) et celui du MINFI (www.minfi.gov.cm).

Afin d'évaluer les progrès accomplis relativement à la mise à disposition du public en temps opportun, des informations budgétaires exhaustives et fiables, il paraît loisible de suivre le calendrier de publication des statistiques des finances publiques. En somme, il s'agit de faire une évaluation après chaque trimestre de sa mise en œuvre aux fins de déceler des probables dysfonctionnements et de suggérer d'éventuelles améliorations.

Le présent rapport s'articule autour de deux points essentiels à savoir : la couverture de l'information financière et budgétaire (I) les difficultés rencontrées et les perspectives (II).

I. COUVERTURE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

I.1 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU CALENDRIER DE PUBLICATION DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES 2024

Un passage en revue des informations inscrites dans le cadre du calendrier de publication des statistiques des finances publiques 2024 disponible sur le site internet de la DGB (www.dgb.cm) et celui du Ministère des Finances (www.minfi.gov.cm) au premier trimestre 2024 montre que à date tous les documents attendus n'ont pas été publiés. En effet, sur les trente (30) documents à publier au cours du premier trimestre, vingt-six (28) l'ont été dans le site web de la DGB ou dans la plateforme parlementaire qui est raccordée au site web la DGB, soit un pourcentage de publication de 93,33%, contre 89,29% au premier trimestre 2023.

Par ailleurs, seuls sept (07) documents inscrits dans le calendrier de publication des statistiques des finances publiques ont été publiés sur le site internet du MINFI. Au vu du rythme des publications et afin d'y remédier, le Ministre des Finances a adressé en janvier 2024 des correspondances à toutes les structures pourvoyeuses des statistiques des finances publiques à l'effet non seulement de leur transmettre le calendrier de publication, mais aussi, de leur rappeler l'exigence légale qui consiste à publier les données et informations financières tout en respectant les délais mentionnés dans ledit Calendrier.

I.2 PUBLICATION DES INFORMATIONS

La situation des publications des activités inscrites dans le calendrier de publication des statistiques des finances publiques au premier trimestre 2024 est présentée dans le tableau ci-après :

N°	DOCUMENTS	MOIS	SITE DGB	SITE MINFI	OBSERVATIONS
			(www.dgb.cm) PLATEFORME PARLEMENTAIRE	(www.minfi.gov.cm)	
1.	Loi de finances initiale 2024	Janvier	Publié	Publié	RAS
2.	Rapport sur la situation et les perspectives économiques sociales et financières de la nation 2024		Publié	Publié	RAS
3.	Plan de soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation		Publié	Non Publié	RAS
4.	Budget d'investissement public 2024		Publié	Non Publié	RAS
5.	Concours financiers de l'Etat aux entreprises 2024		Publié	Publié	RAS

N°	DOCUMENTS	MOIS	SITE DGB	SITE MINFI	OBSERVATIONS	
			(www.dgb.cm) PLATFORME PARLEMENTAIRE	(www.minfi.gov.cm)		
6.	Stratégie d'endettement 2024		Publié	Non Publié	RAS	
7.	Projection de la dette publique 2024 et agrégats de la dette publique au 31 décembre 2023		Publié	Non Publié	RAS	
8.	Comptes spéciaux 2024		Publié	Non Publié	RAS	
9.	Prévisions des recettes budgétaires 2024		Publié	Non Publié	RAS	
10.	Projets de performance des administrations 2024		Publié	Non Publié	RAS	
11.	Plan de trésorerie 2024		Publié	Non Publié	RAS	
12.	Cadre budgétaire à moyen terme 2024		Publié	Non Publié	RAS	
13.	Répartition par ministère des emplois rémunérés par l'Etat 2024		Publié	Non Publié	RAS	
14.	Rapport sur les dépenses fiscales 2022		Publié	Non Publié	RAS	
15.	Document Budgétaire Sensible au Genre		Publié	Non Publié	RAS	
16.	Loi de règlement 2022		Publié	Non Publié	RAS	
17.	Rapports annuels de performance 2022		Publié	Non Publié	RAS	
18.	Tableau des opérations financières de l'Etat		Publié	Publié	RAS	
19.	Comptes de l'Etat comportant les résultats de comptabilité budgétaire et le compte général de l'Etat		Publié	Non Publié	RAS	
20.	Rapport de la juridiction des comptes sur l'exécution de la loi de finances		Janvier	Non Publié	Non Publié	Informations non disponibles
21.	Etat de réalisation de tous les projets d'investissement			Publié	Non Publié	RAS
22.	Budget citoyen 2024			Publié	Publié	RAS
23.	Les comptes à la portée de tous			Publié	Non Publié	RAS
24.	Journaux de programmation des marchés publics 2024			Publié	Non Publié	RAS
25.	Circulaire sur l'exécution du budget 2024	Publié		Publié	RAS	
26.	Rapport sur l'activité financière des collectivités territoriales décentralisées	Publié		Non Publié	RAS	
27.	Conjoncture trimestrielle de la dette publique	Février		Publié	Non publié	RAS

N°	DOCUMENTS	MOIS	SITE DGB	SITE MINFI	OBSERVATIONS
			(www.dgb.cm) PLATFORME PARLEMENTAIRE	(www.minfi.gov.cm)	
28.	Situation sur l'exécution du budget pour le compte du 4ème trimestre 2023	Mars	Non Publié	Non Publié	Informations non disponibles
29.	TABORD du mois de janvier 2024		Publié	Publié	RAS
30.	Portefeuille de la dette publique		Publié	Non Publié	RAS

II. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

II.1 DIFFICULTES

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du calendrier de publication des statistiques des finances publiques au cours du premier trimestre 2024 demeurent essentiellement :

- l'absence des publications dans tous les sites dédiés malgré les multiples relances ;
- la lente remontée des informations.

II.2 PERSPECTIVES

Pour le compte du deuxième trimestre 2024, sont attendus au mois d'avril, le cadre de dépenses à moyen terme initial 2025-2027, la note sur la première version du cadrage macroéconomique et la conjoncture trimestrielle de la dette publique. La situation d'exécution du budget au premier trimestre 2024, la situation résumée des opérations du Trésor au premier trimestre 2024, la note d'analyse des comptes nationaux trimestriels du Cameroun au 1er trimestre 2024 et le rapport annuel sur l'exécution du budget 2023 sont à publier en mai. Le document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027, le TABORD du mois de mars et la circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2025 de l'Etat sont également à publier au mois de juin.

CONCLUSION

Les objectifs de publication des statistiques des finances publiques visés par le Calendrier ont été partiellement atteints pour ce qui est du premier trimestre 2024 avec un taux de publication de 93,33%. Ce taux augmente légèrement par rapport au premier trimestre 2023 ou il était de 89,29%. Des efforts restent toutefois à fournir pour le respect des délais de publication ainsi que leur effectivité dans les sites dédiés.